UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Maîtrise universitaire ès Lettres (MA)

Plan d'études détaillé en

HISTOIRE

Disciplines secondaire et principale [SP]

Version du 4 juillet 2008

La Maîtrise universitaire ès Lettres en histoire regroupe des enseignements offerts par la section d'histoire de la Faculté des lettres et l'Institut d'histoire économique et sociale de la Faculté des Sciences sociales et politiques.

Cette discipline de maîtrise comporte trois orientations : histoire culturelle, histoire économique et sociale, ou histoire suisse. Ces orientations ne correspondent donc pas au découpage chronologique traditionnel, mais sont transversales aux périodes (époques médiévale, moderne et contemporaine). L'orientation « histoire suisse » comprend aussi des enseignements portant sur l'histoire régionale de l'espace suisse.

Il se peut que le plan d'études suivi corresponde à deux orientations (par exemple « histoire suisse » et « histoire économique et sociale »). Dans ce cas, c'est à l'étudiant de choisir quelle orientation il veut voir figurer sur sa maîtrise.

Des connaissances de base en latin sont requises pour suivre le plan d'études de cette discipline de maîtrise. L'étudiant qui n'a pas suivi de formation en latin durant leur cursus scolaire ou universitaire antérieur est tenu de suivre le Complément de formation en latin de la maîtrise. Toutefois, dans le cas où l'étudiant s'oriente vers des domaines d'études pour lesquels la connaissance du latin n'est pas indispensable, une dispense peut lui être accordée par le Décanat, sur préavis du Président de section. Le Complément de formation en latin de la maîtrise a une durée de deux semestres.

Note : *Tous les crédits indiqués dans ce document sont des crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits).*

Informations pratiques et réglementaires

À LIRE ABSOLUMENT

Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres et de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

Les Maîtrises universitaires ès Lettres (90 crédits) et ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se composent toutes deux d'une discipline principale (60 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2e partie), soit d'un programme à options (30 crédits). La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation compte en plus un programme de spécialisation d'un volume de 30 crédits.

Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir 3 semestres (minimum) et jusqu'à 5 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 90 crédits (MA 90), et de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 120 crédits (MA 120).

Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 6 semestres (minimum) et jusqu'à 8 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 90 crédits (MA 90), et de 8 semestres (minimum) à 10 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 120 crédits (MA 120).

Organisation des études de la Maîtrise universitaire

Le schéma théorique des études de Maîtrise universitaire prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2e partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation d'un programme de spécialisation, le cas échéant.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
  - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou de son programme à options, ont été réussis.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
  - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
  - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou du programme à options ont été réussis.
  - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
  - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire **à temps plein** que pour la Maîtrise universitaire **à temps partiel**. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

Disciplines principale et secondaire MA (année 1, 30 C ECTS)

Épreuves						**1 écrit**
02MA11	Écrit	6h	Histoire culturelle Histoire économique et sociale Histoire suisse	à choix (cf. remarque)	coeff. 1	année 1

Remarque 1 : Les étudiants qui se destinent à choisir l'histoire en discipline principale veilleront à choisir, pour leur examen écrit, la même orientation que celle choisie pour le mémoire, les périodes pouvant être différentes.
Remarque 2 : Les étudiants qui ont choisi de suivre un séminaire dans une autre Faculté ne peuvent pas passer leur épreuve écrite 02MA11 sur la matière de cet enseignement. L'épreuve portera obligatoirement sur une matière d'un séminaire suivi dans l'offre de la section d'histoire.

MA/02-SP 01				**10 C**
Recherche				**année 1**
S	Séminaire de recherche en histoire médiévale, moderne ou contemporaine (cf. Remarque A)	1h, 2 semestres	Présentation du projet de mémoire Rédaction d'un travail d'historiographie	selon choix (cf. Remarque B)

Remarque A : Les étudiants qui se destinent à choisir l'histoire en discipline principale choisiront la période correspondante à celle dans laquelle ils projettent de faire leur mémoire. Le choix de la période est libre pour les étudiants qui choisissent l'histoire en tant que discipline secondaire.
Remarque B : Les étudiants qui se destinent à choisir l'histoire en discipline principale présenteront, dans le cadre du séminaire de recherche, leur projet de mémoire. Les autres étudiants (discipline secondaire) rédigeront un travail d'historiographie.

Aucune épreuve – validation interne	**nb d'attestations : 1**

Modules à choix

L'étudiant choisit librement son orientation.

MA/02-SP 02	*Module à choix*		**20 C**
Orientation en histoire culturelle			**année 1**
C/S	Histoire culturelle sur une période	2h, 2 semestres	1 séminaire écrit avec présentation orale
C/S	Histoire culturelle sur une seconde période, distincte de la première (cf. Remarque)	2h, 2 semestres	1 séminaire écrit avec présentation orale
Remarque : Si nécessaire, ce deuxième cours/séminaire sera remplacé par une mise à niveau dans une discipline annexe (2h, 2 semestres). Cet enseignement peut être choisi au niveau BA. *L'épreuve 02MA11 ne pourra pas être passée en lien avec cet enseignement.*			
1 épreuve écrite [02MA11] de 6h			**nb d'attestations : 2**

MA/02-SP 03	*Module à choix*		**20 C**
Orientation en histoire économique et sociale			**année 1**
C/S	Histoire économique et sociale sur une période	2h, 2 semestres	1 séminaire écrit avec présentation orale
C/S	Histoire économique et sociale sur une seconde période, distincte de la première (cf. Remarque)	2h, 2 semestres	1 séminaire écrit avec présentation orale
Remarque : Si nécessaire, ce deuxième cours/séminaire sera remplacé par une mise à niveau dans une discipline annexe (2h, 2 semestres). Cet enseignement peut être choisi au niveau BA. *L'épreuve 02MA11 ne pourra pas être passée en lien avec cet enseignement.*			
1 épreuve écrite [02MA11] de 6h			**nb d'attestations : 2**

MA/02-SP 04	*Module à choix*		**20 C**
Orientation en histoire suisse			**année 1**
C/S	Histoire suisse sur une période	2h, 2 semestres	1 séminaire écrit avec présentation orale
C/S	Histoire suisse sur une seconde période, distincte de la première (cf. Remarque)	2h, 2 semestres	1 séminaire écrit avec présentation orale
Remarque : Si nécessaire, ce deuxième cours/séminaire sera remplacé par une mise à niveau dans une discipline annexe (2h, 2 semestres). Cet enseignement peut être choisi au niveau BA. *L'épreuve 02MA11 ne pourra pas être passée en lien avec cet enseignement.*			
1 épreuve écrite [02MA11] de 6h			**nb d'attestations : 2**

Discipline principale MA (année 2, 30 C ECTS)

Épreuve				**1 défense de mémoire**
02MA41	Défense du mémoire	Mémoire de maîtrise	coeff. 1	année 2

MA/02-PR 01		**30 C**
Mémoire de maîtrise		**année 2**
	Sujet choisi d'entente avec un enseignant	
1 défense de mémoire [02MA41]		**nb d'attestations : 0**